

**MOUFLE GOSSEC, du Hainaut, arpenteur à Pointe à Pitre,
et DUVIGNAUD, d'Angoulême, musicien au 1^{er} bataillon**

Bernadette et Philippe Rossignol

François Philippe MOUFLE GOSSEC

Le 11 mars 1775 le conseil souverain de la Guadeloupe enregistre la commission de second arpenteur général et de second voyer du sieur François Philippe MOUFLE GOSSEC, par la démission du Sr Roche, premier arpenteur, et la promotion du Sr Prévost, second arpenteur, au dit office ¹. Il devient moins de 10 ans après arpenteur et voyer général. Il est l'auteur des plans de Pointe à Pitre de 1772 et 1775 ².

François Moufle Gossec, qui sera dit ingénieur et âgé de 50 ans dans le recensement des Abîmes en l'an V ³, est donc né vers 1747, à Vergnies, « subdélégation de Maubeuge en Hainaut » (Belgique aujourd'hui). Il se dit fils de Louis André MOUFLE, ancien officier au régiment d'Artois, et Catherine GOSSEC. Cependant, d'après Jean-Yves Delansay qui a étudié les familles du canton de Cambrin dans le Pas de Calais (62) ⁴, son père, Louis André Moufle, né vers 1716 à Douvrin, était tailleur d'habits. Sa mère s'appellerait Catherine Thérèse Gossez, d'après le remariage de son père, le 17 janvier 1756 à Labuissière, avec Anne Catherine Betencourt ⁵. Louis André Moufle a alors 40 ans, il est de la paroisse de Douvrin, fils de François Guislain et Marie Marguerite Fouratier, demeurant à Arras. La fin du patronyme de sa première épouse est raturée et réécrite.

Quoi qu'il en soit, François a donc ajouté à son patronyme, Moufle, celui de sa mère. Par la suite c'est le second patronyme, Gossec, qui sera surtout utilisé, seul.

Il fait au moins un voyage en Europe, une dizaine d'années après sa commission d'arpenteur, et revient à la Guadeloupe, sur le navire Le Chevalier Louis : son certificat de catholicité à Bordeaux du 6 mai 1784 le nomme François Gossec et le dit âgé de 35 ans, arpenteur général de la Guadeloupe, natif de Maubeuge en Flandre. Il signe en effet « Gossec » ⁶.

En 1784, il signe un marché avec les frères Picou ⁷ pour faire bâtir sur leur terrain, sur le chemin qui conduit aux Abîmes, une maison en charpente divisée en 4 appartements. Le contrat donne des précisions très détaillées sur la construction envisagée ⁸. Par la suite il

¹ Registre du Conseil souverain de la Guadeloupe, AD 971, 1 B 5, 445 R° - 448 V°. Voir sur le site de GHC le répertoire de ce registre <http://www.ghcaraibe.org/docu/guadeloupe/CSGUA.pdf>.

² La ville aux Îles, la ville dans l'île, Basse Terre et Pointe à Pitre, Anne Pérotin-Dumon, Karthala 2001, p. 397, 399, 445 et illustration 8.8. Nombreuses autres mentions de Gossec (voir index)

³ Voir sur le site de GHC <http://www.ghcaraibe.org/docu/guadeloupe/G1-501.html> ; ancienne cote G1/501; nouvelle cote 5DPPC/54.

⁴ cantoncambrin sur Geneanet. Aussi mincousin62, sur les familles du nord de Béthune.

⁵ Cet acte se trouve au nom de commune de Bruay la Buissière (commune regroupée), vue 191/435.

⁶ Amirauté de Bordeaux, AD 33, 6 B 57, vue 124/145.

⁷ Voir « La famille PICOU et les débuts des Abymes puis de Pointe à Pitre » GHC 179, mars 2005, p. 4462 et ss.

⁸ M^e Nielly, 25/11/1784.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

leur achètera une grande partie de leur terrain et d'autres terrains à d'autres personnes, fera construire, revendra ⁹. Anne Pérotin-Dumon dit qu'il s'associe avec Pierre Joseph Lion, entrepreneur de spectacles et en 1785, avec l'entrepreneur de maçonnerie Léonard, de couleur ¹⁰. Dans les années 1780, il construit plusieurs immeubles de rapport à Pointe à Pitre et, en 1784-1787, il fait partie avec Claude François Nassau, lui aussi arpenteur et voyer, des principaux artisans et bénéficiaires du lotissement des terrains au nord-ouest de Pointe à Pitre ¹¹.

C'est à son retour à la Guadeloupe qu'il se marie, le 21 septembre 1785 à Pointe Noire, avec Élisabeth Françoise BLANCHET, fille d'un notaire ¹² et orpheline de père et de mère. Le contrat de mariage ne prévoit pas de communauté. Les biens de la future épouse, importants, viennent de la succession de ses père et mère et l'inventaire est détaillé : 19 esclaves (liste avec nom, couleur, qualité, prix, total 4 300), 2 chevaux et un mulet (1 900), meubles et linge (3 355 et 2 300), argenterie (1 518). Le futur époux aura jouissance de ces biens mais s'oblige à nourrir, loger et entretenir la future épouse ; donation et don de survie réciproque de 20 000 livres en argent et donation réciproque de tous biens.

En 1788, huit mois après le décès de sa première épouse, il se remarie au Gosier, avec une jeune orpheline qui a 20 ans de moins que lui et dont le tuteur est l'oncle paternel de sa première épouse. Les témoins de son contrat de mariage sont, comme lui, des notables de Grande Terre : Louis Antoine Nicolas Benjamin chevalier marquis de Boubers, capitaine de dragons du bataillon du Grand Cul de Sac ; Pierre Charles Dormoy, procureur de la sénéchaussée de Grande Terre ; Pierre Joseph Lion, avocat au parlement de Bordeaux. Ceux de la future épouse sont nombreux, frères, sœurs et beaux-frères. Pas de communauté ; la future épouse se constitue en dot les biens et droits aux successions de ses père et mère, que son beau-frère et tuteur administre ; le douaire est de 3 000 livres et la donation de survie réciproque de 6 000 livres en argent part d'enfant.

Sous la Révolution Moufle Gossec fera partie des personnalités patriotes de Pointe à Pitre, avec Lion et Léonard ¹³.

Il s'installe aux Abymes sur une habitation caféyère où il est recensé en vendémiaire an V (22 septembre 1796) ¹⁴ avec son fils de 9 ans du premier mariage et son épouse en secondes noces. On compte 13 cultivateurs et 5 garçons ; 5 femmes domestiques, 1 marchande, 10 cultivatrices et 6 filles, tous noirs sauf St Yves, 20 ans, rouge (c'est-à-dire mulâtre), soit 40 personnes de tous âges.

Au recensement suivant de vendémiaire an VI (22 septembre 1797) ¹⁵, Moufle Gossec est décédé et sur l'habitation sont recensés Marguerite Deshellis sa veuve, avec François Gossec et Seize, de moins de 14 ans. Puis Justine domestique noire de plus de 21 ans, Moulounette, rouge, de moins de 14 ans (sa fille ?) ; Madère domestique rouge de plus de 21 ans ; 3 cultivateurs rouges, Saint Yves et Célestin entre 14 et 21 ans, et Saint Amand,

⁹ Nombreux actes chez M^e Nielly les 05/12/1784, 29/04/1786, 21/04/1787, 20/06/1787.

¹⁰ La ville aux îles p. 766, 799.

¹¹ La ville aux îles, op. cit. p. 459-460, 475-476.

¹² Voir <http://www.ghcaraibe.org/articles/2014-art34.pdf> l'article « Notaires de la Guadeloupe au XVIIIe siècle », page 7/71 et y corriger son patronyme).

¹³ La ville aux îles, op. cit. p. 491.

¹⁴ G1/500, 5DPPC/54, <http://www.ghcaraibe.org/docu/guadeloupe/G1-501.html>.

¹⁵ G1/503, 5DPPC/57.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

moins de 14 ans, 37 cultivateurs et cultivatrices et enfants noirs (apparemment les femmes sont suivies de leurs enfants), soit 43 personnes.

Sur cette habitation dite Gossec, par la suite naîtront, se marieront et mourront les enfants légitimes et illégitimes Gossec.

Nous remarquons que dans le recensement de vendémiaire an VI (septembre 1797) c'est la veuve de Moufle Gossec qui est recensée. Or il est décédé en messidor an VI (juillet 1798). Cela voudrait donc dire que la date donnée est le début du recensement, qui s'est prolongé plusieurs mois.

1 François Philippe MOUFLE GOSSEC

second arpenteur général et second voyer de Pointe à Pitre en 1775 ; membre de la municipalité de Pointe à Pitre en 1793 ¹⁶ ; habitant caféier aux Abymes (recensement de l'an V)

o ca 1747 Vergnies en Hainaut

+ 20 d 21 messidor VI (08 d 09/07/1798) Abîmes (vue 44) ; arpenteur natif de Vergnies subdélégation de Maubeuge en Hainaut ; décédé sur l'habitation qu'il possédait en cette commune ; déclaré par Joseph Blanchet Dubellois, 62 ans, et Dominique Gigounous Verdon jeune, 33 ans, tous deux habitants aux Abîmes

?a*Flore ¹⁷

Cm M^e Nielly 13/09/1785

bx 21/09/1785 Pointe Noire, Élisabeth Françoise BLANCHET, fille de + Jean Baptiste, notaire royal à Pointe Noire, et Thérèse Anne Catherine BOÜET

o 17 b 28/05/1753 Pointe Noire

+ 24/11/1787 Le Gosier, « environ 39 ans, épouse de M. Moufle Gossec, arpenteur général en second de cette colonie, native de Pointe-Noire »

Cm M^e Nielly 05/08/1788

cx 07/08/1788 Le Gosier, Marie Marquerite Élisabeth Jeanne Périne DESHELLIS, fille de + Jean Baptiste et + Marie Catherine LE GAY ou LEGUÉ (tuteur Charles Blanchet, son beau-frère, habitant du Gosier)

o 10 b 25/11/1766 Le Gosier

+ 04/12/1837 Le Gosier ; 73 ans, veuve en secondes noces

bx 13 ventôse XI (02/03/1803) Pointe à Pitre (acte 53 vue 7-8) Pierre Joseph LE PREVOST, officier de santé dans la division de Richepanse, fils de Louis Gabriel et Marie DELATOUCHE

acte de notoriété M^e Lesueur Bonair

o ca 1770 Louvigné du Désert près Fougères en Bretagne (Ile et Vilaine, 35) (33 ans au mariage)

+ /1816

Le seul fils, issu du premier mariage, aura postérité, du nom de Gossec seul, par la descendance de couleur, reconnue, de son dernier petit-fils, enfant posthume.

¹⁶ D XXV 123 dossier 972, cité p. 202 de « Être patriote sous les tropiques », Anne Pérotin-Dumon, Société d'histoire de la Guadeloupe 1985.

¹⁷ Voir après la descendance légitime.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1b Charles François Philippe MOUFLE GOSSEC
ax 1785 Élisabeth Françoise BLANCHET

1 François Élisabeth Charles Marie MOUFLE GOSSEC

recensé en l'an V (1796) aux Abymes à 9 ans, avec son père, 50 ans, et sa belle-mère, 30 ans sur l'habitation caféyère Gossec ; François Gossec recensé en l'an VI peu après la mort de son père est peut-être son frère consanguin Jean François ce qui voudrait dire que François Élisabeth Charles Marie était alors soit dans sa famille maternelle soit ailleurs pour études.

habitant aux Abymes

o 27/01 d 06/10/1787 Le Gosier

+ 15 d 16/04/1818 Pointe à Pitre ; sur son habitation des Abymes ; 29 ans

Cm M^e Cottin 06/12/1808

x 06/12/1808 Pointe à Pitre (vues 51-52), Anne Élisabeth dite Élıze PAYERNE, fille de Louis, bourgeois, et Élısabeth GRUEL (mariés le 31/07/1786 au Vieux Fort de Marie Galante, lui natif de Voiron et marchand tailleur d'habits ; elle fille de + Jean Baptiste et Marie Anne Duverger)

o ca 1789 Pointe à Pitre (19 ans au mariage)

+ 1847/

1c Charles François Philippe MOUFLE GOSSEC
x 1788 Marie Marguerite Élısabeth Jeanne Périne DESHELLIS

1 Jean François MOUFLE GOSSEC

n'est pas recensé en l'an V ni en l'an VI ou bien il s'agit de François Gossec, moins de 14 ans, en l'an VI.

o ca 1797

+ 29 d 30 prairial X (17 et 18/06/1802) Pointe à Pitre (vue 68), 5 ans

2 Charles François Seze MOUFLE GOSSEC, posthume

o 24 messidor VI (12/07/1798) Pointe à Pitre (vues 106-107)

présent au recensement de l'an VI : Seize

sort inconnu, probablement décédé dans l'enfance

1b.1 François Élısabeth Charles Marie MOUFLE GOSSEC
x 1808 Anne Élısabeth dite Élıze PAYERNE

Dans le contrat de mariage chez M^e Cottin, signé en la demeure des parents de la future épouse, il y a communauté de biens et il entre en communauté 10 000 livres chacun.

Les biens de l'époux sont ses droits sur les successions de ses père et mère dont il est seul et unique héritier et qui sont entre les mains de son dernier tuteur ; mais il est en possession de 2 petites habitations aux Abymes, l'une de la succession de sa mère, sur laquelle il demeure, de 12 carrés et demi et 40 esclaves¹⁸ et l'autre de la succession de son père, de 12 carrés et demi, sans nègres (joints à ceux de la première habitation).

Les biens de l'épouse sont lit, armoire garnie et argenterie (valeur 10 000 livres) et une mulâtresse de 14 ans (3 000 l.) ; dot en avancement de succession 13 200 l.

¹⁸ Cela correspond au nombre des cultivateurs des recensements révolutionnaires.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Dans l'inventaire après décès de François Moufle Gossec (M^e Louis Besnié, 26/10/1818 et jours suivants), fait aux Abymes sur l'habitation dite Gossec en la demeure de sa veuve, celle-ci déclare que son mari doit avoir renoncé à la communauté de biens d'entre ses père et mère et n'a jamais pris que la qualité d'héritier bénéficiaire de son père. En cette qualité, il a fait remise aux héritiers Gaussin d'une portion de terre de 12 carrés et demi aux Abymes par acte de résiliation du 06/08/1814 chez M^e Besnié (lacunes des registres 1808-1817) et il a eu de Jean Charles Deshellis, un de ses ci-devant tuteurs, à valoir sur le montant d'une condamnation contre ce dernier, une portion de 12 carrés et demi, partie des 25 inventoriés. La maison et la cuisine construits sur l'autre portion, provenant de sa mère, appartiennent à la communauté des époux qui les ont fait construire depuis leur séjour sur l'habitation, les anciens établissements ayant été incendiés dans l'insurrection de l'an X¹⁹ et les ci-devants tuteurs de son mari ne les ayant jamais fait reconstruire.

Résumé de l'inventaire (non détaillé dans l'exemplaire en France), total 59 252, dont :

- 1 à 38 objets mobiliers, y compris argenterie 3 550
- 39 à 51 bestiaux 6 290
- 52 à 66 esclaves 25 200
- 67 à 71 bâtiments 13 249
- 72 à 75 terres et plantations 10 900
- 76 et 77 articles omis 63

Nota : dans cet inventaire après décès du père, la mère est tutrice de ses 6 enfants mineurs dont le dernier encore anonyme dont elle est accouchée le 8 octobre. Jean François Blanchet, habitant à la Baie Mahault, était au décès subrogé tuteur des 5 mineurs et curateur au ventre de l'enfant alors à naître. Seul l'aîné est appelé **Moufle Gossec** ; les suivants **Gossec** seulement. On remarquera l'important décalage entre la date de naissance et la déclaration, pour la majorité des enfants.

1 Louis Alaric MOUFLE GOSSEC

habitant propriétaire aux Abymes puis au Gosier ; signe Gossec

o 27/01 d 21/04/1810 Pointe à Pitre (acte 55 vue 25) + 11/03/1851 Pointe à Pitre

Cm M^e Auguste Thionville 25/07/1838

x 25/07/1838 Les Abymes (folio et vue 3), Marguerite Elisabeth DEY de BUY, fille de + Michel, propriétaire au Gosier, et Marie Charlotte Clotilde BLANCHET

o ca 1811 Le Gosier

+ 18 d 19 8 1866 Le Gosier, 54 ans, section Ravine, hameau Galon

ax Le Gosier 17 10 1832 (Cm M^e Thionville 16 10) Pierre Armand Dominique Amour GIGOUNOUX chevalier de VERDON, habitant propriétaire, fils de + Jean Dominique, chevalier de St-Louis et ancien commandant du quartier, et Gracieuse DESHELLIS + 25/11/1830 Pointe à Pitre (inventaire après décès M^e Thionville fils 31/01/1837)

2 François GOSSEC

o 29/05/1811 d 30/04/1815 Pointe à Pitre (60-61, vue 62) ; père prénommé Charles François Philippe

+ 16 d 17/02/1847 Les Abymes (acte 5 vue 3) ; 35 ans, dans une chambre de la maison principale de l'habitation de sa mère veuve

¹⁹ Sur les faits historiques voir en particulier https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_du_20_mai_1802 et la correspondance de Guadeloupe C/7a/58 (non numérisée, sur microfilm au CARAN, liste des pièces sur le site des ANOM).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

3 Philippe GOSSEC

o 01/05/1814 d 30/04/1815 Pointe à Pitre (61-62, vue 62-63)
+ 1818/
sort inconnu

4 Élisabeth GOSSEC

citée dans l'inventaire après décès de son père
+ 1818/
sort inconnu

5 Zulma Anne GOSSEC

o 31/12/1816 d 21/04/1818 par sa mère veuve (signe V^e Gossec) ; née sur l'habitation des parents aux Abîmes (acte 33, vue 216)
+ 09/02/1891 Les Abymes (n° 29 vue 9) ; 75 ans, dans sa demeure section du bourg ; déclaré par Eucher Naferchau son neveu [sic, petit-neveu], 32 ans

6 Charles Adrien MOUFLE GOSSEC, posthume

propriétaire aux Abymes ; témoin au mariage de sa nièce en 1858
o 08/10 d 25/11/1818 Pointe à Pitre (7 v° vue 328) ; déclaré par sa mère qui signe V^e Gossec

+ 12/05/1883 Les Abymes

* Frésinette DESCHAMPS

couturière

o ca 1813 (10 ans en 1833, 27 ans en 1841) ; reconnue le 07/01/1851 aux Abymes (acte 5 vues 3 et 4), à 27 ans, par Charles Louis DESCHAMPS, 74 ans, avec ses 5 frères et sœurs, enfants de la demoiselle Bibiane, 62 ans : Monlouis Toussaint, charpentier, et Marie Louise dite Cicline, couturière, jumeaux, 37 ans, 7 mois ; Juliette Astasie, 33 ans et demi et Élise, 30 ans, couturières ; Marcelin dit Jovial, charpentier, 25 ans et demi ; tous nés et domiciliés aux Abymes et inscrits sur les registres de l'état civil de la Pointe à Pitre et des Abymes le 11/06/1833, selon leur acte d'affranchissement (Pointe à Pitre, 1833, acte 335 : arrêté du gouverneur du 23/04/1833)

les parents se marient le 06/09/1855 aux Abymes (acte 26 vues 23-24), en leur domicile hameau Douillard 30, section de Caraque ²⁰, « vu le grand âge et l'état de maladie grave du futur » (et légitiment leurs 6 enfants de 42 à 30 ans) :

- Charles Louis Deschamps, 78 ans, né et domicilié aux Abymes, fils de + Jean Baptiste Deschamps et + Jeanne Lafaye

- Bibianne, 67 ans, née de parents inconnus

Charles Louis DESCHAMPS meurt le 09/09/1855 (acte 117 vue 31)

Monlouis Toussaint + 22/02/1856 (acte 20 vue 6), 42 ans, époux de Marie Louise Duval

Marcelin dit Jovial + 19 d 20/01/1863 (acte 19 vue 7), 37 ans, charpentier, célibataire

+ 23 d 24/01/1899 Les Abymes (acte 6 vue 3) ; 76 ans, célibataire ; sur l'habitation Douillard section de Caraque où elle demeurerait ; déclaré par son fils Saint Yves Gossec, 36 ans

²⁰ La section de Caraque se trouve toujours sur la carte des Abymes, entre l'aéroport du Raizet et Cocoyer.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1b.1.1 Louis Alaric MOUFLE GOSSEC
x 1838 Marguerite Elisabeth DEY de BUY

Le contrat de mariage de 1838 est signé dans le salon de la maison principale de l'habitation de la dame veuve Gossec aux Abymes. Il y aura communauté entre les époux et il entrera en communauté 2 000 francs des biens de chacun. Donation entre vifs du quart des biens.

Les biens du futur sont ses droits non encore liquidés dans la succession de son père dont il est héritier pour 1/6^e.

Les biens de la future sont ceux portés dans le contrat de son premier mariage et ses reprises en nature contre la succession de son premier mari à la succession de qui elle a renoncé.

1 Romuald Alexandre MOUFFLE GOSSEC

o 10 d 20/02/1839 Le Gosier (acte 11 vue 6) ; déclaré par son père, 29 ans, habitant propriétaire
sort inconnu

2 Élisabeth Marie Louise Élina MOUFFLE GOSSEC

o 28 d 30/10/1841 Le Gosier
+ 20 d 21/01/1900 Les Abymes (acte 18 vue 5) 58 ans, célibataire, sur l'habitation Ducos aux Petites Abymes où elle demeurait ; déclaré par Eucher Naferchau son neveu, 39 ans

3 Alexandrine Stéphanie Cécile GOSSEC

domiciliée au Gosier en 1858, aux Abymes en 1866

o 19 d 20/05/1844 Les Abymes (acte 24 vue 8) ; maison dame veuve Gossec ; père habitant propriétaire au Gosier (14 ans au mariage)

+ 27 d 28/05/1866 Le Gosier (acte 54, vue 15) ; 21 ans, née et domiciliée aux Abymes ; décédée chez sa mère veuve domiciliée au Gosier section Ravine hameau Galon, où elle demeurait passagèrement

Cm M^e Fontenelle Lacroix 12/10/1858

x 12/10/1858 Les Abymes (acte 20 vue 13), Eugène Ignace **NAFERCHAU**, fils de Pierre Étienne et Elina DUPUY, propriétaires aux Abymes ²¹

o ca 1834 Les Abymes (24 ans au mariage)

+ 1866/

Dans le contrat de mariage de 1858, il y a communauté de biens.

Eugène Naferchau « ne possède actuellement que son trousseau » estimé 330 francs ; ses parents lui constituent en dot, en avancement d'hoirie et en remboursement d'un legs qui lui a été fait par son cousin François Naferchau (dont le montant ne peut encore être évalué, les parents n'ayant pas le testament), une portion de terre au Lamentin de 9 hectares détachée de l'habitation Belair qui leur appartient. Une autre portion a été donnée en dot à sa sœur épouse de Paul Carle.

Cécile Gossec a ses droits sur la succession de son père, indivis avec sa mère et ses frères et sœurs (habitation vivrière au Gosier et maison à Pointe à Pitre rue de l'Arsenal) et 1 100 francs en meubles, effets de ménage et trousseau.

²¹ Sur la famille NAFERCHAU, nombreuses mentions dans les bulletins et les articles de GHC : voir les index.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1b.1.4 Adrien Charles (MOUFLE) GOSSEC * Frésinette DESCHAMPS

Les enfants sont déclarés à leur naissance par Adrien Charles Gossec, qui ne se reconnaît pas leur père. Ils sont dits tardivement (aux mariages de 1887 et 1889) reconnus par lui mais nous n'avons pas trouvé dans l'état civil l'acte de reconnaissance : peut-être par testament ?

1 Hortencia (ou Hortensia) GOSSEC

- o 13 d 20/04/1843 Les Abymes (acte 17 vue 6) ; maison principale de l'habitation Deschamps ; mère la demoiselle Frésinette, 20 ans, sans profession ; déclaré par Adrien Gossec, 22 ans, domicilié aux Abymes
nombreux enfants naturels nés habitation Gossec section de Caraque
+ 1896/

2 Darus Saint Simon puis Saint Simon DESCHAMPS-DARUS puis Darus Saint Simon GOSSEC

charpentier

fil naturel de dlle Frésinette Deschamps, 64 ans, reconnu de + Charles Adrien Gossec propriétaire aux Abymes

- o 11 d 19/12/1849 Les Abymes (31 v° acte 104) ; maison principale de l'habitation Deschamps ; mère 26 ans, couturière ; déclaré par Adrien Charles Gossec, 27 ans, propriétaire domicilié aux Abymes, accompagné de Saint Eloi Boucard, 22 ans, et Alexis Boucard, 24 ans, propriétaires domiciliés aux Abymes

+ 1904/

mariage au hameau Bonnier, section de Caraque, domicile des époux, en raison de la maladie grave du futur époux (certificat du docteur Guesde)

- x 14/12/1887 Les Abymes (acte 14 vue 9-10), Marie Anne Toinette BOUCARD, fille de + Jean Baptiste Oueldof, propriétaire aux Abymes (+ 24/10/1886), et Marie AGER, 49 ans

o ca 1864 Les Abymes (23 ans 9 mois au mariage) ; reconnue par son père reconnaissent et légitiment 3 enfants ; les 2 premiers déjà reconnus par leur père à leur naissance et la 3^{ème} 6 mois après sa naissance :

1 Tertulien Gabriel DESCHAMPS-DARUS puis GOSSEC

- o 14 d 22/02/1883 Les Abymes, n° 30 ; hameau Gossec section de Caraque légitimé par le mariage des époux Gossec

2 Paul Luce GOSSEC

- o 07 d 15/01/1885 Les Abymes, n° 6 ; ; hameau Gossec section de Caraque légitimé par le mariage des époux Gossec

3 Marie Alfrésine GOSSEC

- o 04 d 11/12/1886 Les Abymes, n° 205 ; reconnue par son père le 27/06/1887 légitimée par le mariage des époux Gossec

3 Dosuris Manuel GOSSEC

charpentier puis charron

- o 17 d 27/07/1853 Les Abymes (acte 95 vue 38) ; case 32, hameau Douillard, section de Caraque ; déclaré par Adrien Charles Gossec

+ 20/10/1888 Les Abymes (acte 227 vue 58) ; (dit Darus Manuel) 29 ans, charron, hameau Gossec section de Caraque ; fils naturel de demoiselle Frésinette Deschamps, 58 ans, et reconnu de + Charles Adrien Gossec

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

4 Numa Pierre Charles DESCHAMPS

o 16 d 24/07/1856 Les Abymes (acte 91 vue 24 ; hameau Douillard section de Caraque ;
déclaré par Charles Gossec, 34 ans, propriétaire)
sort inconnu

5 Saint Yves Jules (dit Saint Isle) GOSSEC

propriétaire aux Abymes

fils naturel de dlle Frésinette Deschamp, reconnu de + Charles Adrien Gossec
propriétaire aux Abymes

o 24/08 d 01/09/1863 Les Abymes (acte 96, vue 27) ; mère 39 ans ; déclaré par Adrien
Charles Gossec, 44 ans, propriétaire domicilié aux Abymes, qui a assisté à
l'accouchement ; mère 39 ans domiciliée 2 hameau Déshelis chemin de Céligny
+ 1899/ ²²

Cm 31/08/1889 M^e Émile Lacroix (il y est prénommé St Isle et elle est nommée Clognon
dite Prairial ; séparation de biens ; elle a 1 240 francs en meubles et trousseau et 2
hectares de terres en avancement d'hoirie, sur lesquelles lui a fait construire une
maison d'une valeur de 700 francs)

x 03/09/1889 Les Abymes (acte 17 vue 13), Marie Françoise Antonia CLOGNON
PHILÉMON (signe Antonia Clognon), fille de Bernard et Thérèse TAILLANDIER,
propriétaires aux Abymes
o 07/06/1870 Les Abymes

6 Rémy Gabriel GOSSEC

o ca 1864 Les Abymes ²³

+ 24/07/1889 Les Abymes (acte 176 vue 45) ; 25 ans, célibataire, fils reconnu du sieur
Gossec Adrien et de la demoiselle Deschamps Frésinette ; sur l'habitation Gossec
section de Caraque demeure de son père

Famille GOSSEC illégitime de couleur

François Philippe MOUFLE GOSSE, l'arpenteur, avait probablement eu une fille avant son
premier mariage de 1785, sans que nous puissions l'affirmer par manque de preuve. Mais
il y a forte présomption par un faisceau d'éléments. Pierre Élisabeth Florent, fils naturel de
Flore, est né le 18/11/1798 maison des mineurs Gossec et pourrait donc être fils
posthume de François Philippe (décédé le 08/07/1798)

1 Flore (GOSSEC)

couturière

o ca 1753 (46 ans en 1799) ²⁴ + 1817/

1.1 Marie Antoinette dite Toinette GOSSEC

o ca 1776 (lacune registre de Pointe à Pitre / Abymes en 1776)

+ 08/06/1832 Angoulême (Charente, 16) ; 55 ans, veuve Duvignaud

x /1798 Pierre **DUVIGNAUD**

musicien au premier bataillon de la Guadeloupe

²² Déclare le décès de sa mère le 24/01/1899.

²³ Nous n'avons pas trouvé son acte de naissance.

²⁴ Témoin (marraine ? et grand-mère ?) à la déclaration de naissance le 2 ventôse VII de Zélie
Émérencienne Duvignaud, fille de Pierre, musicien, et Marie Antoinette Gossec).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

o ca 1770 Angoulême
+ 15 d 16/06/1824 Pointe à Pitre

voir après la descendance de son frère

1.2 Pierre Élisabeth Florent GOSSEC

praticien

o 28 brumaire VII, maison des mineurs Gossec, rue de la Montagne, d 3 vendémiaire IX (18/11/1798 d 25/09/1800) Pointe à Pitre ; fils naturel de Flore ; déclaré par la mère accompagné de **Pierre Duvignaud**, musicien au premier bataillon, et Marie Anne Deshellis, femme divorcée Blanchet Cadet (= parrain et marraine ?)

+ /1844

(au mariage nommé Pierre Élisabeth Florent, sans patronyme

x 05/05/1817 Pointe à Pitre (acte 118 vue 64) Lucie Brigitte MERENTIER, fille naturelle d'Élisabeth Bethsy, légitimée par le mariage avec + Isidor Mérentier (le 13/06/1809, vues 12-13 : le nommé Isidore dit Merentier, mulâtre libre patenté le 22/05/1809, et Élisabeth, mulâtresse libre patentée le 14 frimaire XIV, native de la Grenade île anglaise ; légitiment Lucie Brigitte, 10 ans, et Louis Joseph)

o 18 brumaire VII Pointe à Pitre

+ 10 d 11/10/1844 Les Abymes (acte 22 vue 7) ; 45 ans, veuve de Florent Gossec ; domiciliée à Pointe à Pitre et décédée chambre de la maison principale de l'habitation de la demoiselle Ambroisine

1.2.1 Élisabeth Florent GOSSEC x 1817 Lucie Brigitte MERENTIER

1 Florentine Brigitte GOSSEC

o 22 d 23/09/1818 Pointe à Pitre (110 v° vue 113)

+ 08/02/1843 Pointe à Pitre (tremblement de terre) ; rue des Jardins 52 ; 24 ans

2 Isidor Florant GOSSEC

o ca 1821 (24 ans au mariage, d'après enquête du 25/11/1844)

+ 1851/1865 ²⁵

x 12/05/1845 Les Abymes (3 v° vue 5) Anne Toinette (ou Antoinette), fille naturelle de demoiselle Ambroisine, propriétaire aux Abymes

o ca 1825 Le Moule (enquête du 20/07/1833) (19 ans au mariage)

+ 1865/

3 Thérèse Élisabeth Denise GOSSEC

o 14/04/1830 d 10/06/1831 Pointe à Pitre (acte 112, vue 31) ; place du Marché, demeure du père déclarant, praticien, 32 ans ; mère « dame Louise Brigitte née Isidore Mérencier »

+ 09 d 10/02/1849 Pointe à Pitre (acte 67, vue 19) ; maison des héritiers Ricard, rue Henri V ; dite fille de + Pierre Élisabeth Florent Gossec et dame Lucie Brigitte née Isidore Meunier [sic] ; déclaré par son beau-frère Gustave Mallet, 31 ans, chapelier

²⁵ En 1851 témoin au mariage Boricaud x Jean-Charles, Régine Richard, ginou971 sur Geneanet.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1.2.1.2 Isidor Florant GOSSEC x 1845 Anne Toinette ou Antoinette

1 Euphrosine Augustine Lucy GOSSEC

- o 31/08 d 05/09/1845 Les Abymes ; dans une chambre de la maison principale de l'habitation de la demoiselle Ambroisine ; déclaré par son père domicilié à la Pointe à Pitre
- + 23/11/1845 Les Abymes (acte 32 vue 10) ; 3 mois ; dans une chambre de la maison principale de l'habitation de la demoiselle Augustine ; déclaré par son père, 24 ans

2 Marie Florentine (ou Florentia) Theluna GOSSEC

- o 26/08 d 04/09/1848 Les Abymes (acte 51 vue 16) ; maison au Vieux Bourg appartenant à la veuve Dupuy ; déclaré par son père
- + 05 d 06/11/1848 Les Abymes (acte 76 vue 21) ; 2 mois ; maison au Vieux Bourg appartenant à la veuve Dupuy ; déclaré par son père, 26 ans, et Dorville Gaubule, 35 ans, charpentier à Pointe à Pitre

3 Charles Joseph Verpleye GOSSEC

- o 15 d 24/04/1851 Les Abymes (acte 45 vue 18) ; dans une chambre de la maison principale de l'habitation de la dame veuve Dorville Globule
- + 27 d 28/10/1852 Les Abymes (acte 170 vue 40) ; maison 69 au Vieux Bourg

4 Marie Appoline GOSSEC

- o 04/01 d 02/02/1853 Les Abymes (acte 13 folio 6) ; hameau Vieux Bourg
- + 21 d 22/09/1854 Les Abymes (acte 108 vue 29) ; 34 rue et section Vieux Bourg

5 Emmanuel St Aure GOSSEC

- o 05 d 11/10/1856 Les Abymes (acte 107 vue 28) ; hameau Vieux Bourg
- + 07/12/1865 Pointe à Pitre (acte 1364, vue 214) ; faubourg des Abymes où demeure passagèrement la mère veuve, couturière (décès cholérique)

Pierre DUVIGNAUD

Pierre Duvignaud, né à Angoulême en Charente, était « musicien dans le premier bataillon ». C'est le « bataillon des sans-culottes », arrivé avec Victor Hugues²⁶ en 1794 et qui, commandé par Pélardy, a fait la reconquête de la Guadeloupe, en commençant par le fort Fleur d'Épée, au Gosier.

Il épouse Marie Antoinette Gossec avant 1798 (nous n'avons pas trouvé le mariage, peut-être au Gosier : lacune des registres 1795-1803). Le patronyme semble la rattacher à la famille Mouffle Gossec et nous remarquons que, à la déclaration de naissance de la première fille, le 2 ventôse VII (20/02/1799) comparait « Flore Gossec, 46 ans, couturière ».

Or à la déclaration de naissance de Pierre Élisabeth Florent, fils de Flore, le 3 vendémiaire IX (25/09/1800) (voir ci-dessus), la mère est accompagnée de « Pierre Duvignaud, musicien au premier bataillon ». L'enfant est né le 28 brumaire VII (18/11/1798) « maison des mineurs Gossec ».

²⁶ « Victor Hugues L'ambition d'entrer dans l'histoire 1762-1826 » Michel Rodigneaux, Kronos éditions SPM, 2017.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Le lien semble donc sûr entre Flore Gossec et Marie Antoinette Gossec : la première serait mère de la seconde, née bien avant son jeune frère Pierre Élisabeth Florent. Marie Antoinette est née vers 1776 d'après son âge au décès et elle est probablement fille naturelle de François Philippe MOUFLE GOSSEC, avant son mariage en 1785 avec Élisabeth Françoise BLANCHET. En revanche son frère Pierre Élisabeth Florent, né le 28 brumaire VII (18/11/1798) « maison des mineurs Gossec », même s'il est appelé Gossec, ne peut être fils de François Philippe Moufle Gossec décédé le 21 messidor VI (08/07/1798), sauf s'il s'agit d'un fils posthume.

Pierre DUVIGNAUD

musicien dans le 1^{er} bataillon

o ca 1758 Angoulême

+ 15 d 16/06/1824 Pointe à Pitre (acte 89 vue 29-30) ; dans sa maison rue de l'Ancien Canal ; environ 65 ans, ancien musicien

x /1798 Marie Antoinette GOSSEC

filie naturelle de Flore et François Philippe MOUFLE GOSSEC ?

o ca 1776 (lacune registre de Pointe à Pitre / Abymes en 1776)

+ 08/06/1832 Angoulême (Charente, 16) ; 55 ans, veuve Duvignaud

Pierre DUVIGNAUD

x /1798 Marie Antoinette dite Toinette GOSSEC

Tous actes à Pointe à Pitre sauf mention contraire

1 Zélie Émérencienne dite Rose DUVIGNAUD

o 10 prairial VI d 2 ventôse VII (29/05/1798 et 20/02/1799) (folio 116, vues 8-9) ; rue de l'ancien canal ; père musicien ; mère Marie Antoinette Gossec ; assisté de Prosper Sergent, 23 ans, marin actuellement en cette cité, et **Flore Gossec**, 46 ans, couturière (parrain et marraine ?)

+ 27 d 28 prairial VII (15 d 16/06/1799) (folio 20, vues 53-54) ; (Rose) maison paternelle rue Gossec ; 13 mois, père musicien

2 Pierre François DUVIGNAUD

boulangier à Pointe à Pitre ; franc-maçon à Pointe à Pitre de 1834 à 1850 (BN FM2/518, Emules d'Hiram puis Disciples d'Hiram)

o 22 vendémiaire d 12 pluviôse an IX (14/10/1800 et 01/02/1801) (folios 174-175, vue 5) ; père musicien au premier bataillon ; mère Toinette Gossec

+ 27 d 28/09/1852 (n° 479 vue 108) en sa demeure maison du sieur Carruel rue de l'Église ; 51 ans, ancien boulangier

x 14/05/1838 (n° 14 vue 12) Lucile, fille naturelle de demoiselle Éloïse CAILLAU, propriétaire domiciliée à Pointe à Pitre

o ca 1811 Sainte Anne (26 ans au mariage)

+ 1852/

3 Marie Louise DUVIGNAUD

o 9 brumaire d 11 thermidor XII (01/11/1803 d 30/07/1804) (73-74, vues 36-37) ; père artiste domicilié rue de l'hôpital ; mère dame Marie Antoinette ; m dame Marie Julie Coupé Duparc veuve Boubert

+ 19 brumaire XIII (10/11/1804) (6-7, vue 103) ; 1 an ; père musicien

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

4 Julie DUVIGNAUD

o 09 d 11/04/1806 (77, vues 35-35) ; père menuisier (sic, mais acte collationné : mauvaise lecture ; mère demoiselle Toinette Gosset ; sic)

+ 22 d 23/10/1866 Nontron (Dordogne, 24) : Marie Julie Athénaïs DU VIGNAUD, sans profession, rue du Fort, 58 ans, originaire de Pointe-à-Pitre, fille de + Pierre et + Antoinette COSSAS [sic], propriétaires ²⁷

5 Cadet (ou Pascal ?) DUVIGNAUD

o 19 d 24/02/1808 (acte 38, vue 20-21), père musicien ; mère dame Marie Antoinette Gossec ; témoins Jean François Vieux, habitant de Sainte Rose, et Toussaint Latour, marchand à Pointe à Pitre. En marge Duvignau ; dans le texte Duvigneau ; signature originale P^{re} Duvignaud

sort inconnu (ou « Pascal » +1723, 13 ans, ci-après ?)

6 Alexandre (ou Pascal ?) DUVIGNAUD

o 29/04 d 13/06/1810 (acte 74, vue 34) (Alexandre), père propriétaire de maison ; mère Marie Antoinette Gossec ; témoins Bazile Philippe Lapeyre et Louis Germain Hudeline, ci-devant employés de l'administration française ; signature P^{re} Duvignaud

+ 12 d 13/04/1823 Angoulême (vue 35) ; (Pascal) 13 ans, né à la Pointe à Pitre ; père propriétaire demeurant à la Guadeloupe ; mère demeurant à Angoulême (ou Cadet ci-dessus ?)

8 Félix DUVIGNAUD

o 18/05 d 22/06/1814 (60-61, vue 61), père propriétaire ville de Pointe à Pitre rue de l'ancien canal ; mère dame Marie Anne Antoinette Gossec
sort inconnu

Le 3 juin 1815 le brick de commerce du Havre La Virginie, parti de Pointe à Pitre le 15 avril, fait relâche à Cherbourg. Parmi les passagers, Pierre Duvignaud, 46 ans, né à Angoulême, « allant à Marseille pour rétablir sa santé, régler des affaires de famille et pour l'instruction de ses enfants », et on épouse Marie Antoinette Gossec « allant à Marseille avec 3 enfants régler des affaires de famille » ²⁸.

Il laisse femme et enfants à Angoulême et repart pour la Guadeloupe.

Un fils meurt à 13 ans à Angoulême en 1823 et lui-même meurt en Guadeloupe en 1824.

Un de ses fils au moins (Pierre François) est lui aussi retourné dans l'île.

Sa femme est morte à Angoulême en 1832 et Julie en 1866 en Dordogne.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

²⁷ Voir Trouvailles de Jacques Naillou, NS 32. C'est cet acte qui est à l'origine de cette recherche.

²⁸ F/5b/28.